

- BILAN ACTIF -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 428	20 381	2 047	2 053
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	15		15	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 383		1 383	1 383
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 826	20 381	3 446	3 436
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	22 408		22 408	12 709
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	138 949		138 949	143 620
Charges constatées d'avance	428		428	665
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	198 586		198 586	243 850
TOTAL ACTIF CIRCULANT	360 371		360 371	400 843
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	384 197	20 381	363 817	404 280

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	145 832	138 870
Total Fonds propres sans droit de reprise	145 832	138 870
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	7 662	6 962
Situation Nette (sous-total)	153 494	145 832
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	153 494	145 832
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	83 661	122 965
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	83 661	122 965
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 770	52 570
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 442	45 159
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150	5 587
Produits constatés d'avance	22 300	32 167
TOTAL DETTES	126 662	135 483
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	363 817	404 280

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	73 563	63 723
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	366 793	506 941
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 178
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	122 965	951
Autres produits	13 785	101
Total des produits d'exploitation (I)	577 106	579 895
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	238 040	217 497
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 121	4 023
Salaires	177 743	169 312
Cotisations sociales	64 173	62 739
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 146	2 435
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	83 661	116 765
Autres charges	872	197
Total des charges d'exploitations (II)	569 756	572 968
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 350	6 927

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	312	47
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	312	47
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	312	47
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	7 662	6 973
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		11
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	577 419	579 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	569 756	572 979
EXCEDENT OU DEFICIT	7 662	6 962
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

CINEPHILAE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 363 817€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 7 662€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : L'application du règlement 2023-03 en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et vise à moderniser les états financiers.

Ce règlement modifie et complète le règlement ANC 2018-06, qui demeure applicable pour ses dispositions spécifiques aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière prospective après la date d'ouverture de l'exercice de première application.

Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert de charges.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'objectif de l'association est de soutenir la diffusion des films d'Arts et d'Essai. Pour se faire, elle accompagne les salles adhérentes dans leur travail de programmation et d'animation, permettant ainsi une transmission culturelle auprès d'un large public.

L'association mène également des interventions dans les lycées d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine pour faire découvrir des œuvres cinématographiques et développer l'esprit critique des lycéens.

La dernière mission mise en place par l'association est l'aide à la diffusion des films soutenus par la région Occitanie.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 474	-	1 140	-	2 186	22 428
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	23 474	-	1 140	-	2 186	22 428

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	15	-	-	15
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 383	-	-	-	-	1 383
Total Immobilisations Financières (III)	1 383	-	15	-	-	1 398
TOTAL (I + II+III)	24 857	-	1 155	-	2 186	23 826

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 421	1 146	2 186	20 381
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	21 421	1 146	2 186	20 381
TOTAL GENERAL	21 421	1 146	2 186	20 381

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 383	-	1 383
Créances clients et comptes rattachés	22 408	22 408	-
Autres	138 949	138 949	-
Charges constatées d'avance	428	428	-
TOTAUX	163 168	161 785	1 383
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	
	Participation Groupe	
	Participation Hors Groupe	
	Clients	
	Associés	
	Valeurs Mobilières de Placement	
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	5 083
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	
	Personnel	
	Sécurité Sociale	
	État	
	Divers	137 875
TOTAL		142 958

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	428		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	138 870	6 962			145 832
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Excédent ou déficit de l'exercice	6 962	-6 962	7 662		7 662
Situation nette	145 832	-	7 662	-	153 494
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	145 832	-	7 662	-	153 494

Information sur les fonds dédiés :

- Subventions :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Subventions:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
NA projet EAC	6 200		6 200			0	
OCC Les Ambassadeurs	110 665		33 104			77 561	
SFO Pointe courte	6 100	6 100	6 100			6 100	
TOTAUX	122 965	6 100	45 404	-	-	83 661	-

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	56 770	56 770	-	-
Dettes fiscales et sociales	47 442	47 442	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	150	150		-
Produits constatés d'avance	22 300	22 300	-	-
TOTAUX	210 322	210 322	-	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	8 762
	Charges sociales	3 867
	Charges fiscales	
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	
	Dettes participations Groupes	
	Dettes participations Hors Groupe	
	Dettes sociétés en participation	
	Fournisseurs	
	Associés	
	Banques	
	Concours bancaires courants	
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	7 274
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	
	Participations des salariés	
	Personnel	
	Organismes Sociaux	
	Autres charges fiscales	
	Divers	
TOTAL		19 903

Produits Constatés d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	22 300		

Autres informations :

Informations sur la ventilation des subventions

Lycéens et apprentis au Cinéma en Occitanie

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	157 000
Subvention de la Drac	38 350
Subvention CNC	600
Subvention de la Drac projet Lycéen Aragon Muret	8 100
TOTAUX	204 050

Lycéens et apprentis au Cinéma en Nouvelle Aquitaine

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	31 973
Subvention de la Drac	20 500
TOTAUX	52 473

Diffusion

Répartition par budget	Montant
Subvention CNC	45 000
TOTAUX	45 000

Soutien films Occitanie

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	40 000
Subvention Toulouse Métropole	19 170
Subvention de la Région Pointe Courte	6 100
TOTAUX	65 270

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	4 464	
Autres prestations	0	
TOTAUX	4 464	-

ASSOCIATION CINEPHILAE

4 Place de Bologne
31000 TOULOUSE

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/25



Hélios 3 - Boîte aux lettres 325 - 116, Route d'Espagne - 31100 Toulouse
tél : 05 34 312 312 - mël : mc@conte-miral.fr - www.conte-miral.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION CINEPHILAE
4 PLACE DE BOLOGNE
31 000 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2025



Hélios 3 - Boîte aux lettres 325 - 116, Route d'Espagne - 31100 Toulouse
tél : 05 34 312 312 - mél : mc@conte-miral.fr - www.conte-miral.fr

A l'Assemblée Générale de CINEPHILAE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CINEPHILAE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

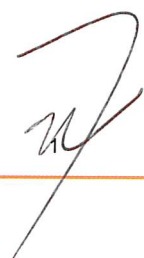
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Informations et méthodes comptables ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Le 20 mai 2026

SC CONTE – MIRAL

Représentée par Frantz MIRAL



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - COMPTE DE RESULTAT

- BILAN ACTIF -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 427,95	20 380,70	2 047,25	2 052,92
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	15,00		15,00	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 383,34		1 383,34	1 383,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 826,29	20 380,70	3 445,59	3 436,26
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	22 408,13		22 408,13	12 708,53
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	138 948,55		138 948,55	143 619,61
Charges constatées d'avance	428,09		428,09	665,36
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	198 586,15		198 586,15	243 849,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT	360 370,92		360 370,92	400 843,35
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	384 197,21	20 380,70	363 816,51	404 279,61

- BILAN PASSIF -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	145 831,93	138 869,67
Total Fonds propres sans droit de reprise	145 831,93	138 869,67
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	7 662,32	6 962,26
Situation Nette (sous-total)	153 494,25	145 831,93
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	153 494,25	145 831,93
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	83 660,53	122 964,64
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	83 660,53	122 964,64
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 769,55	52 570,47
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 442,18	45 158,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150,00	5 587,00
Produits constatés d'avance	22 300,00	32 167,00
TOTAL DETTES	126 661,73	135 483,04
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	363 816,51	404 279,61

- COMPTE DE RESULTAT -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	73 563	63 723
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	366 793	506 941
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 178
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	122 965	951
Autres produits	13 785	101
Total des produits d'exploitation (I)	577 106	579 895
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	238 040	217 497
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 121	4 023
Salaires	177 743	169 312
Cotisations sociales	64 173	62 739
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 146	2 435
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	83 661	116 765
Autres charges	872	197
Total des charges d'exploitations (II)	569 756	572 968
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 350	6 927

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

CINEPHILAE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	312	47
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	312	47
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	312	47
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	7 662	6 973
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		11
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	577 419	579 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	569 756	572 979
EXCEDENT OU DEFICIT	7 662	6 962
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

CINEPHILAE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 363 817€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 7 662€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : L'application du règlement 2023-03 en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et vise à moderniser les états financiers.

Ce règlement modifie et complète le règlement ANC 2018-06, qui demeure applicable pour ses dispositions spécifiques aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière prospective après la date d'ouverture de l'exercice de première application.

Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert de charges.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'objectif de l'association est de soutenir la diffusion des films d'Arts et d'Essai. Pour se faire, elle accompagne les salles adhérentes dans leur travail de programmation et d'animation, permettant ainsi une transmission culturelle auprès d'un large public.

L'association mène également des interventions dans les lycées d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine pour faire découvrir des œuvres cinématographiques et développer l'esprit critique des lycéens.

La dernière mission mise en place par l'association est l'aide à la diffusion des films soutenus par la région Occitanie.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 474	-	1 140	-	2 186	22 428
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	23 474	-	1 140	-	2 186	22 428

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	15	-	-	15
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 383	-	-	-	-	1 383
Total Immobilisations Financières (III)	1 383	-	15	-	-	1 398
TOTAL (I + II+III)	24 857	-	1 155	-	2 186	23 826

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 421	1 146	2 186	20 381
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	21 421	1 146	2 186	20 381
TOTAL GENERAL	21 421	1 146	2 186	20 381

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut A 1 an au plus A plus d'un an		
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 383	-	1 383
Créances clients et comptes rattachés	22 408	22 408	-
Autres	138 949	138 949	-
Charges constatées d'avance	428	428	-
TOTAUX	163 168	161 785	1 383
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	
	Participation Groupe	
	Participation Hors Groupe	
	Clients	
	Associés	
	Valeurs Mobilières de Placement	
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	5 083
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	
	Personnel	
	Sécurité Sociale	
	État	
	Divers	137 875
TOTAL		142 958

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	428		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	138 870	6 962			145 832
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Excédent ou déficit de l'exercice	6 962	-6 962	7 662		7 662
Situation nette	145 832	-	7 662	-	153 494
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	145 832	-	7 662	-	153 494

Information sur les fonds dédiés :

- Subventions :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Subventions:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
NA projet EAC	6 200		6 200			0	
OCC Les Ambassadeurs	110 665		33 104			77 561	
SFO Pointe courte	6 100	6 100	6 100			6 100	
TOTAUX	122 965	6 100	45 404	-	-	83 661	-

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	56 770	56 770	-	-
Dettes fiscales et sociales	47 442	47 442	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	150	150	-	-
Produits constatés d'avance	22 300	22 300	-	-
TOTAUX	126 662	126 662	-	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	8 762
	Charges sociales	3 867
	Charges fiscales	
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	
	Dettes participations Groupes	
	Dettes participations Hors Groupe	
	Dettes sociétés en participation	
	Fournisseurs	
	Associés	
	Banques	
	Concours bancaires courants	
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	7 274
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	
	Participations des salariés	
	Personnel	
	Organismes Sociaux	
	Autres charges fiscales	
	Divers	
TOTAL		19 903

Produits Constatés d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	22 300		

Autres informations :

Informations sur la ventilation des subventions

Lycéens et apprentis au Cinéma en Occitanie

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	157 000
Subvention de la Drac	38 350
Subvention CNC	600
Subvention de la Drac projet Lycéen Aragon Muret	8 100
TOTAUX	204 050

Lycéens et apprentis au Cinéma en Nouvelle Aquitaine

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	31 973
Subvention de la Drac	20 500
TOTAUX	52 473

Diffusion

Répartition par budget	Montant
Subvention CNC	45 000
TOTAUX	45 000

Soutien films Occitanie

Répartition par budget	Montant
Subvention de la Région	40 000
Subvention Toulouse Métropole	19 170
Subvention de la Région Pointe Courte	6 100
TOTAUX	65 270

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	4 464	
Autres prestations	0	
TOTAUX	4 464	-

ASSOCIATION CINEPHILAE

4 Place de Bologne
31000 TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/25



Hélios 3 - Boîte aux lettres 325 - 116, Route d'Espagne - 31100 Toulouse
tél : 05 34 312 312 - **mél :** mc@conte-miral.fr - www.conte-miral.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSOCIATION CINEPHILAE

4 PLACE DE BOLOGNE

31 000 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2025



Hélios 3 - Boîte aux lettres 325 - 116, Route d'Espagne - 31100 Toulouse
tél : 05 34 312 312 - mël : mc@conte-miral.fr - www.conte-miral.fr

A l'assemblée générale de CINEPHILAE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

1. CONVENTION ENTRE CINEPHILAE ET LES MEMBRES DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Personnes concernées : Mme. VASSORT Marie, membre du conseil d'administration et du comité expert (formation et accompagnement)

Il a été conclu un contrat de prestation de services ayant pour objet la conception et l'animation de séances accompagnées, d'ateliers, de formations et d'interventions en classe.

Le montant des prestations facturées sur l'année 2025 s'élève à 569,80 euros.

Fait à Toulouse,

Le 20 mai 2026

SC CONTE – MIRAL

Représentée par Frantz MIRAL

